
Dialogue et développement territorial

Quel futur souhaitable ?

Synthèse des travaux du groupe de travail du 20 octobre 2015 avec le CPIE Savoie vivante et la participation de: Bernard Baron, Adrien Devos, Jean-Pierre Feuvrier, Jean-Marie Guillot, Aurélie Le Meur, Yves Paris, Catry Ploquin, Léopold Vialley, Emilie, Matthieu

La commission « dialogue et développement durable territorial (C3D) » du CPIE Savoie vivante a distingué au cours de ses travaux une série d'enjeux (cf. Schéma page suivante). En vue d'orienter la réflexion sur un futur souhaitable, quatre enjeux ont été plus spécifiquement distingués et associés à des questions essentielles.

Les enjeux du développement des territoires en Savoie

Economiser et accroître nos ressources pour notre développement

- Matériaux de construction, eau, forêt et bois, autonomie alimentaire, développement maraîchage, pérennisation de l'agriculture
- Foncier rare à préserver**
 - Développer l'Habitat intermédiaire : Faire évoluer les représentations culturelles
 - Stopper l'urbanisation des terres naturelles et agricoles
- Installer un pilotage départemental de gestion des ressources : approche globale, développement local, lien enjeux ressources et économie
- Autonomie énergétique des territoires : production d'énergie localisée
- Développer l'économie circulaire : déchets, objets

Construire avec la Jeunesse

Quelle place donner aux jeunes dans les projets de développement des territoires ? Effondrement de l'indice Jeunesse dans les Alpes : enjeu de vitalité de la région ?

Former des citoyens du XXIème siècle

- Education
 - Faciliter la compréhension des enjeux : du local au global
- Développer la démocratie participative et l'implication citoyenne
- Formation des élus

Maintenir les services à la population

- Coordination des services et acteurs, développement des complémentarités, meilleure gestion des associations
- Mettre en place un pilotage départemental
- Anticiper sur le futur problème économique que représente le vieillissement de la population
- L'accès en milieu rural : développer de nouvelles approches : décroïsonner, mutualiser...

Anticiper un nouveau tourisme

- Changement climatique : quel avenir de l'économie de moyenne montagne ? Moins d'enneigement, quelle adaptation économique ? Quelle anticipation, comment gérer la transition ?
- Redéployer l'économie touristique vers du durable et pérenne

Accueillir de nouvelles infrastructures : le lyon-turin

Favoriser les déplacements

- Egalité des territoires ? Accès à l'énergie ?
- De nouvelles formes de mobilité à inventer
- Accessibilité à l'emploi : De nouvelles formes de travail à (télétravail et coworking)

Dépasser le conflit Développement/Nature

- Conflit Dév. touristique/Protection de la nature (ex. PNV)
- Mettre en oeuvre le trame verte et bleue

Mettre en place une coordination départementale

Méthodologie commune, dialogue entre les acteurs, sur les territoires

Partager un sens des responsabilités et du civisme

Application des lois en vigueur : les faire respecter, quels moyens de contrôle et d'application

Accompagner la mutation des territoires

les territoires sont engagés dans une crise durable, trouver l'adéquation entre les besoins des habitants et les moyens des collectivités : Proposer un changement de cap

Mettre en évidence les relations d'interdépendance dans le temps (notion de long terme) et l'espace

Favoriser l'acceptation du changement

Enjeux d'avenir pour le dialogue territorial

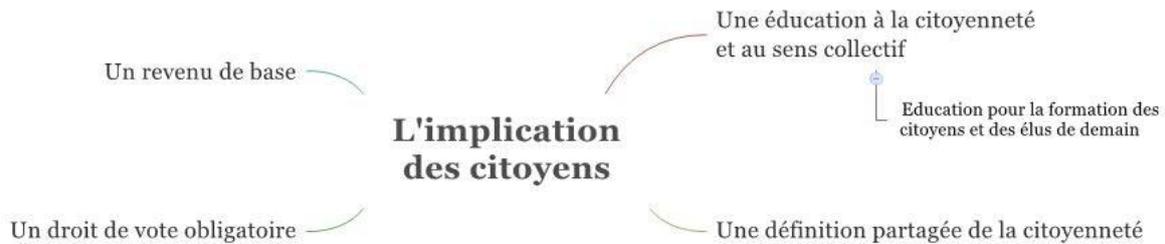
Enjeu <i>L'implication des citoyens</i>	Questions essentielles <ul style="list-style-type: none">• Comment développer la démocratie participative et l'implication citoyenne ?• Comment impliquer les jeunes dans les projets de développement de territoire ?• Comment sensibiliser les élus à ces sujets de participation citoyenne ?• Quels outils imaginer au niveau communal pour encourager les réflexions pluri-acteurs ?
Enjeu <i>Des nouveaux espaces d'organisation et de pilotage territorial</i>	Questions essentielles <ul style="list-style-type: none">• Comment donner à chaque acteur sa place dans la construction d'une réponse aux enjeux du territoire ?<ul style="list-style-type: none">○ quels espaces créer ?○ quels dispositifs mettre en place ?○ quelles échelles pour les prises de décision ?
Enjeu <i>La gestion des ressources pour le développement</i>	Questions essentielles <ul style="list-style-type: none">• Comment assurer l'autonomie énergétique des territoires ?• Comment développer de nouvelles formes d'économie (économie circulaire notamment) ?• Comment anticiper le changement climatique ?• Comment faire évoluer l'économie touristique ?• Comment concilier développement et préservation des ressources naturelles et agricoles ?
Enjeu <i>L'adaptation des services à la population</i>	Questions essentielles <ul style="list-style-type: none">• Comment garantir l'accès aux services de base ?• Comment anticiper les enjeux du vieillissement ?• Comment assurer la complémentarité entre les acteurs ?

Les deux premiers enjeux sont situés au niveau des outils, moyens et méthodes pour organiser et mettre en place le dialogue territorial.

Les deux enjeux suivants concernent quant à eux ce sur quoi doit porter le dialogue territorial, les questions auxquelles il doit permettre d'apporter des solutions.

Propositions pour un futur souhaitable

Pour chacun des enjeux identifiés, le groupe de travail a formulé des propositions pour un futur souhaitable. La présente section restitue ces propositions, en les listant par enjeux, puis en les développant de façon plus précise. Ces propositions dessinent un horizon partagé, que l'on se propose d'atteindre pour répondre aux enjeux identifiés. Il ne s'agit donc pas d'une description de l'existant mais bien d'une proposition de futur souhaitable.



L'implication des citoyens passe par une éducation à la citoyenneté et au sens collectif. Cette éducation est synonyme d'une définition partagée de la citoyenneté, qui distingue les droits et devoirs de chacun, mais aussi ce que chacun peut donner et recevoir. Elle est à destination des citoyens et des élus de demain, dans l'optique d'une meilleure articulation de leurs rôles.

Cette éducation à la citoyenneté, dont les piliers sont une définition partagée de cette notion et une formation à destination tant des élus que de l'ensemble des citoyens, permet d'envisager la mise en place d'un vote obligatoire, à condition que les votes blancs soient acceptés.

L'implication des citoyens peut également se développer grâce à la mise en place d'un revenu de base, qui permettrait à chaque citoyen de vivre dignement, de se libérer d'un travail « subi » au profit d'un travail choisi et, par conséquent, de pouvoir s'investir dans des projets collectifs, de natures variées, en fonction de ses compétences, de ses centres d'intérêts et de ses besoins... La créativité des individus s'en trouverait libérée, pour développer de nouveaux mécanismes de solidarité et d'entraide



L'organisation renouvelée du dialogue territorial passe par une refonte de la fonction de l' élu ainsi que par une meilleure structuration, en phase avec les territoires et associant la multiplicité des acteurs concernés.

La structuration du dialogue territorial se fait en lien avec les « territoires vécus », autrement dit en cohérence non avec des découpages géographiques mais en fonction des dynamiques d'échanges et de projets. Le territoire se structure autour de projets, et est lui-même structuré par un projet cohérent. Dans cette dynamique, la structuration de la société civile est plus cohérente, car elle permet de faire remonter attentes, besoins et propositions par territoire, pour faire société. Par exemple, un maillage des acteurs associatifs de l'accompagnement s'est constitué, tant pour accompagner la prévention des risques liés à l'usage du numérique que pour favoriser le développement d'actions citoyennes grâce à cet outil.

Cette dynamique permet également d'envisager des alliances entre les citoyens et les intercommunalités, notamment pour définir les biens communs des communes et leur gestion partagée. Au-delà, cela permet également d'envisager des mécanismes de concertation entre communes ainsi que d'un espace de concertation interterritorial.

Cette structuration entraîne avec elle une refonte du rôle de chacun des acteurs du dialogue territorial. Dans cette dynamique, les conseils locaux de développement sont renforcés et permettent d'animer des budgets participatifs, par exemple pour le développement du tourisme beaufortin. Les élus sont eux avant tout des animateurs du dialogue territorial. Enfin, les « quidams » sont impliqués dans les diagnostics des territoires et dans les prises de décision qui les concernent, avec la possibilité de s'impliquer à différentes échelles et différents niveaux.



Le dialogue territorial a pour première visée d'améliorer la gestion des ressources, économiques, naturelles, agricoles et humaines pour le développement des territoires. La visée générale est la valorisation et la préservation des ressources pour répondre aux défis collectifs et globaux en diminuant les logiques de dépendance.

Dans cette optique les modes de gestion partagée sont valorisés. Les stations touristiques sont ainsi gérées par des Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) qui permettent l'implication de l'ensemble des parties prenantes. Les ressources naturelles, notamment l'eau et le bois sont quant à elles administrées selon la logique des biens communs, qui permet une gestion démocratique, collective et partagée.

Au niveau des ressources agricoles, la relocalisation est favorisée pour orienter, dans la mesure du possible, la production agricole vers la consommation locale. La souveraineté alimentaire est inscrite au cœur des principes de développement des territoires. Cela se traduit par le développement des circuits courts, des mécanismes de vente directe pour faciliter les liens entre producteurs et consommateurs et valoriser le travail des producteurs locaux. Le maraîchage et l'arboriculture sont renforcés, dans une logique de diversification et de préservation des terres agricoles.

Au niveau de l'énergie, des modes de production à partir des ressources locales disponibles (vent, eau, soleil, bois...) sont développés, en recherchant une utilisation mutualisée. Aux économies d'énergie est associée une production locale d'énergie renouvelable au sein de réseaux de proximité. Les richesses humaines sont également valorisées. Au sein de chaque territoire, les compétences de chacun sont identifiées, reconnues et stimulées pour les faire converger, connecter et mutualiser les savoir-faire. Les ressources allouées au chômage sont réorganisées pour créer une diversité d'emploi sur les territoires qui favorise les compétences des citoyens. Sont financées ainsi des emplois d'utilité publique qui répondent à des besoins non satisfaits ou qui permettraient de développer des biens communs. L'idée clef est la valorisation des ressources humaines, qui permet en retour le déploiement de stratégies d'économie circulaire, de troc et de réparation.

Les germes du futur

Après avoir élaboré une vision partagée d'un futur souhaitable pour le dialogue et le développement territorial a regroupé l'ensemble des éléments et propositions constituant ce futur souhaitable autour de trois axes. Pour chacun de ces trois axes, qui indiquent les grandes orientations de et vers un futur souhaitable, des pistes d'actions ont été identifiées, des initiatives à créer ou à renforcer, qui sont des leviers stratégiques pour s'orienter collectivement vers un avenir souhaité.

AXE 1 : Les principes d'action du dialogue et développement territorial

Pour structurer le dialogue territorial, plusieurs principes transversaux ont été identifiés. En premier lieu, l'importance du développement d'une culture de la vision à long terme a été soulignée, qui peut passer notamment par le développement d'une culture de la réflexion prospective.

Pour le développement des territoires, une dynamique centripète est à encourager. L'idée est de favoriser le fleurissement des initiatives pour les faire s'agréger et se rencontrer. Dans le même esprit, cette dynamique doit reposer sur une logique d'expérimentation qui permet le droit à l'erreur et va dans le sens de la recherche d'une amélioration continue.

Tous ces principes doivent permettre de donner un sens collectif au territoire, compris comme espace de rencontre et de production. Le territoire est à la fois un espace de fleurissement des initiatives individuelles mais aussi un espace capable de les faire se regrouper pour créer du commun.

Cette dynamique doit favoriser la résilience des territoires, soit l'idée que l'usage de nos ressources préserve la capacité d'action du territoire de demain et nous permette de nous adapter aux nouveaux contextes. Cela va également de pair avec l'idée de penser des territoires ouverts et interconnectés, qui ensemble font société. La promotion d'une autonomie n'est donc pas synonyme d'autarcie.

Propositions émises

- Mettre en place des formations au dialogue territorial à destination des techniciens et des élus
- Définir des temps dans les établissements d'enseignement consacrés au thème de la citoyenneté
- Sensibiliser les jeunes dès l'école aux pratiques de médiation, co-construction et les responsabiliser dans ce sens
- Créer des « maisons de la prospective », lieux de ressources pour s'approprier une lecture prospective des enjeux du territoire
- Développer les communes nouvelles
- Créer une conférence des habitants au niveau des intercommunalités
- Multiplier les espaces de concertation et encourager les espaces citoyens
- Améliorer la culture du partenariat, de la co-construction et de la co-décision dans les collectivités et services publics
- Favoriser une politique départementale de soutien à la vitalité associative territoriale
- Créer une conférence des territoires où se rassemblent élus et citoyens
- Mettre en place des outils de référendum numérique
- Développer des nouvelles méthodes d'analyse et de diagnostic territorial, plus dynamiques, pour définir les projets de développement
- Favoriser la transversalité dans l'approche des problèmes plutôt que d'avoir un territoire ou un thème « chasse gardée » d'un élu

AXE 2 : Les problématiques environnementales

Le développement territorial et son orientation vers un futur souhaité passe par une prise en compte des sujets environnementaux.

Plus spécifiquement, la problématique environnementale a été considérée sous l'angle de la transition énergétique. Une piste privilégiée est celle de la relocalisation de la production énergétique, à partir des ressources disponibles, et de sa mise en réseau par les moyens technologiques qui le permettent.

La problématique environnementale a également été considérée sous l'angle de la production agricole. Sur ce sujet, la piste privilégiée est, là encore, de favoriser la relocalisation de la production alimentaire, en assurant la diversification des cultures.

Pour aborder ces problématiques, le mode de gouvernance des biens communs est à favoriser, notamment pour la gestion des ressources naturelles, de même que les principes de cogestion et de systèmes participatifs.

Propositions émises

- Créer des structures d'appui à la production d'énergie renouvelable et aux économies d'énergie
- Favoriser le développement des coopératives d'énergie citoyennes
- Au niveau des productions agricoles, travailler en local et dans un dialogue pluri-acteurs, pour créer l'adéquation entre la production et la consommation
- Faire de la relocalisation alimentaire une compétence obligatoire pour les intercommunalités

AXE 3 : La mobilisation des richesses humaines

Qu'il soit question de dialogue ou de développement du territoire, la richesse humaine est à prendre en considération. La question est de savoir comment mobiliser au mieux les individus, au service des projets, et comment mieux les prendre en considération, tant dans la prise en compte de leurs besoins que de la reconnaissance de leurs capacités.

La mobilisation des richesses humaines passe en premier lieu par l'implication des citoyens, par la possibilité de les rendre acteurs de la vie politique, sociale et économique de leur territoire. Cette implication entraîne avec elle une mise en réseau pour favoriser le partage et l'échange autour des initiatives.

La mobilisation des richesses humaines peut également être encouragée par une modification des mécanismes de redistribution, en les centrant moins sur la réparation que sur la libération de la créativité des individus.

Propositions émises

- Intégrer les personnes exclues, notamment du marché du travail, en leur permettant de participer à des projets d'intérêt collectif
- Créer un cadre de faisabilité pour la prise d'initiative par les chômeurs, leur permettre une mobilité
- Renforcer le rôle des associations d'animation locale dans la concertation locale
- Renforcer les réseaux et politiques ESS
- Développer les réseaux d'entraide type Accorderies
- Evaluer et valoriser la vitalité sociale du territoire

